



## **Séance du 4 décembre 2013 à 20h15**

**Présidence** : M. Arnold Ottonin

### **Ordre du jour : (modifié d'entente entre la municipalité et le Président)**

1. Appel
2. Information du SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois) présentée par MM. Jean-Pierre Sueur, Président du COPIL et Jaques Baudet, Chef de projet.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
4. Budget 2014
5. Statuts du SDIS (Service de Défense Incendie et Secours)
6. Elections et démissions
  - 6.1 Election d'un membre pour la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes
  - 6.2 Annonces de démissions
  - 6.3 Election d'un délégué au conseil intercommunal du SDIS
7. Information de la Municipalité
8. Propositions individuelles
9. Contre-appel

L'ordre du jour, avec la modification de l'ordre de passage des points et l'ajout des points 6.2 et 6.3, est accepté à l'unanimité.

#### **1. Appel :**

Effectif : 65 personnes  
Présents : 41 personnes

#### **2. Information du SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois) présentée par MM. Jean-Pierre Sueur, Président du COPIL et Jaques Baudet, Chef de projet**

Le Président du SDNL M. Jean-Pierre Sueur est excusé, M. Jacques Baudet nous présente le SDNL.

Le PALM (Projet d'Agglomération Lausanne-Morges) est divisé en 5 régions, dont le SDNL dont nous faisons partie. Il y a trois sortes de périmètres de l'agglomération Lausanne-Morges : l'un reflète une réalité statistique; un autre incarne une volonté politique; un troisième répond au souci d'efficacité opérationnelle. Ces périmètres ont peu évolué depuis sa création en 2007.

Les 12 communes que comptent le SDNL ont un territoire encore largement rural. 83 exploitations agricoles s'étendent sur 6000 hectares. L'association des agriculteurs collabore avec le SDNL dans le cadre d'une planification agricole, cofinancée par la confédération.

Le SDNL travaille également sur l'énergie et le développement durables. Le développement des transports publics et la mobilité douce font également partie de leur programme. Un sondage établi en 2010 démontre que notre destination principale est Lausanne à 85%. L'augmentation de la cadence de la ligne 60 du TL est prévue à moyen terme. De nouvelles routes de contournement (sortie autoroute Blécherette, Cheseaux, Cugy) sont également prévues.

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2013

Chaque membre ayant pris connaissance au préalable du projet du PV 06-2013, la lecture n'est pas demandée. Mme Christiane Bally précise qu'au point 10 la production de plaquettes serait de 4'000 à 4'500 m<sup>3</sup> par année et non de 7'000 m<sup>3</sup>. M. Agassis précise que la proposition de créer une présélection sur la route cantonale pour se rendre à la déchetterie vient de Mme Nussli et non de Mme Bürri. Le PV est accepté à l'unanimité.

Une minute de silence est observée en mémoire de feu M. Alexandre Maniakine, membre du Conseil Général et scrutateur durant de nombreuses années.

### 4. Budget 2014

M. Urs Lauper présente le budget, le boursier M. Büchler étant excusé.

Péréquation : Le fonctionnement du fond de péréquation est expliqué par M. Lauper, afin de préciser la manière dont l'argent est distribué par le Canton :

- 1) couche de population en fonction du nombre d'habitant  
la commune encaisse Frs 78'000.-
- 2) couche de solidarité : pour les communes de -1'000 habitants  
la commune encaisse Frs 190'000.-
- 3) couche des dépenses thématiques (frais forêt, route, transport)  
la commune encaisse Frs 92'000.-

Le solde représente une charge de Frs 40'000.- pour Bretigny.

M. Marc Tille demande si le montant de Frs 10'000.- en réserve pour la fusion a été conservé dans toutes les communes, sachant que toutes les commissions ont terminé leurs travaux ? M. Lauper répond que les montants sont restés au budget dans toutes les communes.

M. Marmillod fait remarquer que le compte école secondaire a une diminution de Frs 1'000.-, M. Lauper explique que cette baisse est due au fait qu'il n'y a plus de distinction entre le primaire et le secondaire.

Avec un total des charges se montant à **Frs 2'598'550.-**, et des produits à **Frs 2'383'250.-**, il en résulte un déficit de **Frs 215'300.-**, mais un autofinancement positif de **Frs 11'900.-** prévus au budget 2014.

La commission des finances, représentée par M. Marc Heuschkel, donne lecture de son rapport. Le budget est accepté à l'unanimité.

### 5. Statuts du SDIS (Service de Défense Incendie et Secours)

Il est précisé que le SDIS comprend les communes de Bretigny, Morrens, Cugy, Froideville, Bottens et Montheron. Le rapport de la commission de sécurité est lu par M. Eric Geiger.

L'adoption des statuts et l'adhésion à l'association sont acceptées avec une abstention.

Page 2/4

## 6. Election et démissions

### 6.1 Election d'un membre pour la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes

Mme Francine Raymond est élue à l'unanimité.

### 6.2 Annonces de démissions

M. Edouard Martin, vice-président et M. Rémy Cruchon, membre de la commission des finances, donnent leur démission pour la prochaine législature, soit au 30 juin 2014.

### 6.3 Election d'un délégué au conseil intercommunal du SDIS

M. Eric Geiger est élu à l'unanimité.

Mme Marianne Chenux, alors suppléante de la commission des finances, devient membre.

En outre, plusieurs postes concernant des commissions sont vacants :

- La commission de fusion doit comporter 5 membres, dont un président.
- Le nouveau règlement du Conseil Général doit quant à lui comporter 3 membres.
- Il manque un membre suppléant pour le conseil Intercommunal du SDIS.

Merci à chacune et chacun de bien vouloir faire part de votre intérêt au Président du Conseil, M. Ottonin d'ici au 01.03.2014.

## 7. Information de la Municipalité

### M. Urs Lauper :

**Fusion** : La convention de la fusion est en cours, malgré les bruits, la commune de Morrens reste dans le projet.

M. Lauper remercie les membres du conseil, l'ancienne présidente, l'actuel président, la secrétaire, les employés communaux et le bureau du conseil pour leur travail effectué durant l'année écoulée.

### Mme Christiane Bally :

**Forêts** : Le marquage du bois a eu lieu vers le chalet Tagada.

Une passerelle sur l'étang a été construite par la PC, nous obtiendrons une subvention pour ces travaux.

La mise à l'enquête est en cours concernant la construction du hangar à plaquettes vers la déchetterie. En cas d'acceptation, la construction se fera d'ici l'été 2014.

**Social** : Les aînés sont invités au spectacle « Chantier » à Echallens lors de la course 2014.

Le réseau sanitaire de la région lausannoise ARCOS devient le réseau santé Vaud, COREZ.

La chantée de Noël le 5 décembre est organisée par les classes de Bretigny, ainsi que par la municipalité.

### M. Jean-Luc Agassis :

**PCi** : M. Agassis précise que les travaux de la PC sont gratuits.

**Routes** : L'aménagement du chemin de la Sibérie pour se rendre à la déchetterie comportera un sens unique.

Le BPA s'est rendu au carrefour du chemin des Oches et de la route du Moulin. La commune va poser un bac à fleurs dans l'angle, ainsi qu'un marquage au sol.

### M. Pierrick Viguet :

Un recours a été déposé au tribunal administratif concernant le Moulin, ainsi qu'une opposition du service des forêts. Le service de l'environnement est également impliqué. Nous devons attendre que ces multiples recours soient résolus.

**Eau** : Une pollution a été détectée par le laboratoire cantonal le 14.10.13, due à une contamination bactériologique. Sur conseil du laboratoire cantonal, un tout-ménage a été transmis à la population et un courrier a été envoyé aux agriculteurs afin de leur rappeler les règles lors de l'épandage dans leurs champs.

La municipalité s'excuse pour la communication tardive de la coupure d'eau générale.

La station d'épuration a constaté une forte augmentation d'environ 50% des déchets à la STEP (déchets jetés dans les WC), ce qui coûte cher à l'élimination de ces déchets et au traitement de l'eau. Une mise à l'enquête est en cours concernant les éoliennes du Jorat.

**Bâtiments** : M. Viguet nous présente un projet de chauffage et d'agrandissement de la grande salle qui est vétuste, notamment au niveau des parois et du toit. L'architecte travaille sur ce projet afin d'avoir des classes d'école supplémentaires. Le coût de ce projet se chiffrerait à 1,5 mio. Des chiffres plus précis, ainsi que des plans définitifs seront présentés au conseil de juin 2014. Mme Antoinette Lauper demande si des panneaux solaires sont envisagés. M. Viguet répond que des panneaux thermiques sont prévus, mais il reste à voir les détails pour leur intégration.

M. Tille s'interroge par rapport au crédit d'étude pour la grande salle voté en juin 2011. M. Viguet informe que l'étude est restée en stand-by financier. La municipalité souhaite construire un bâtiment durable. M. Tille remercie la municipalité pour la journée à pieds qui s'est déroulée en septembre et demande qu'en est-il du passage piétons créé de manière temporaire pour cette journée ? M. Agassis répond qu'il n'est pas prévu d'ajouter un passage piétons.

M. Tille demande que les communications importantes, notamment due à cette pollution, se publient sur le site internet de la commune. M. Viguet répond que la question est en train d'être étudiée et qu'il serait aussi possible d'avertir la population par email. Un programme d'information sera prochainement mis en place.

M. Jeannin informe que des périodes scolaires de gymnastiques dans la grande salle ont été annulées à cause de la basse température.

#### M. Laurent Chappuis :

**Déchets** : La taxe est mise en place depuis 11 mois, le système fonctionne bien. Nous passons de 123 tonnes de déchets en 2012 à 57 tonnes pour 2013. Le plastique et le compost sont en augmentation. La taxe annuelle de Frs 120.- par habitant ne peut pas encore être diminuée, car le taux de couverture des frais se monte à 72%, alors que nous devrions nous situer à 100%. En plus des contrôles internes, des contrôles ont été effectués le 27 novembre par Valorsa, 3,5% des sacs étaient non conformes.

**Ecoles** : Selon les chiffres au 01.10.2013, 929 élèves, dont 96 de Bretigny ont été recensés. Trois classes supplémentaires vont être créées au collège de Froideville, dû à l'augmentation d'effectifs.

Para-scolaire : 3 bus sont engagés sur Cugy et 1 transport en taxi.

M. Jeannin fait remarquer que le transporteur de Moloks vient aux alentours de 7h00-7h30. M. Chappuis va faire la remarque à qui de droit.

M. Tille trouve que beaucoup de bus scolaires passent par le village, pour ce faire il demande si la municipalité pense aménager le carrefour se situant vers la grande salle. M. Agassis informe que la direction des bus scolaires a procédé à des contrôles, il en résulte que c'est au chauffeur de faire attention lors de ses manœuvres. Un aménagement du carrefour n'est pas envisagé.

## **8. Propositions individuelles**

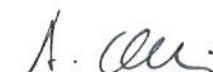
Aucune remarque.

## **9. Contre appel**

Il est procédé au contre-appel.

La séance est levée à 22h50.

Le Président



Arnold Ottonin



La Secrétaire



Anne-Claire Racine